

# LE SALON DE L'ENTREPRISE EN NORMANDIE

ORGANISÉ PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

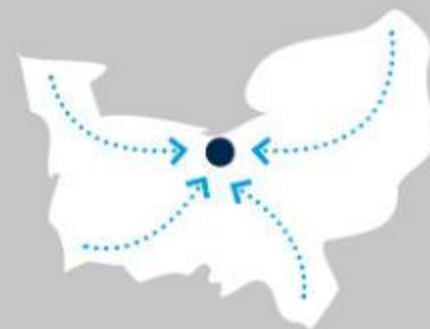
Salon  
**PLANÈTE CRÉA**  
10<sup>ème</sup> ÉDITION



**7 et 8**  
décembre  
**2016**

**CAEN**  
PARC EXPO

[www.planetecrea.com](http://www.planetecrea.com)



un événement des

 CCI NORMANDIE

# RÉUSSIR SA CRÉATION D'ENTREPRISE AVEC SON HANDICAP

Pierrick ROSMANN





# BGE NORMANDIE

## **BGE Normandie en quelques chiffres :**

- 23 points d'accueil, maillage du territoire normand
- 14 conseillers en création et reprise d'entreprise
- 2 013 porteurs accueillis en 2015
- 1 539 projets accompagnés
- 244 entreprises créées ou reprises



# L'AGEFIPH

## AGEFIPH :

- Créée en 1987
- Mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises privées
- Aide à la construction du projet professionnel, formation, compensation du handicap, création ou reprise d'activité, accès ou maintien dans l'emploi
- Les personnes handicapées et les employeurs sont les destinataires directs des aides financières accordées par l'Agefiph.



# L'AGEFIPH

## AGEFIPH :

- Aide à la création ou reprise d'activité

**=> BGE prestataire unique pour le montage des dossiers sur la Normandie**



# MODALITÉS

- Accès gratuit à des prestations de conseil et d'accompagnement en amont et en aval de la création / reprise (BGE Normandie)
  - Accompagnement au montage du projet (validation de l'étude de marché, réalisation d'une étude prévisionnelle, validation des choix juridiques, fiscaux et sociaux ...)
  - Suivi post création pendant 3 ans possible, (18 heures maximum : soutien administratif, commercial, en matière de gestion...)

# MODALITÉS

- Aide forfaitaire lors de la création ou reprise de l'activité sous forme d'une subvention d'un montant de 5 000 €

**=> vient en complément des dispositifs de droit commun**

# LA SUBVENTION

- Subvention à hauteur de 5 000 € versée en une ou deux fois sur présentation de justificatifs.

## Conditions d'obtention :

- Vise à financer prioritairement des investissements matériels
- Plan de financement à hauteur de 7 500 €
- Apport personnel du créateur d'au minimum 1 500 € (en numéraire)



# LA SUBVENTION

## Conditions d'obtention (suite) :

- Financements de droit commun à solliciter en priorité
  - Activité à temps plein, non occupationnelle et non cumulable avec un contrat de travail
  - L'entreprise ne doit en aucun cas être déjà créée
  - Les achats ne doivent pas encore être réalisés
- ⇒ **Délai d'instruction et délai de montage de dossier à prendre en compte !**
- ⇒ **Prise en charge par BGE au stade de l'étude de marché avancée ou au début de la phase de financement**

# LA SUBVENTION

## Exemples de plan de financement :

BESOINS	Montants	RESSOURCES	Montants
Immobilisations incorporelles (Fds de commerce et frais de démarrage, publicité)	60 000 €	Apport personnel (numéraire)	15 000 €
Immobilisations corporelles (matériel repris)	15 000 €	Emprunt bancaire	58 000 €
Immobilisations financières (caution)	1 000 €	<b>Subvention AGEFIPH</b>	<b>5 000 €</b>
BFR et trésorerie	7 000 €	<b>Prêt d'honneur</b>	<b>5 000 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>83 000 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>83 000 €</b>

# LA SUBVENTION

## Exemples de plan de financement :

BESOINS	Montants	RESSOURCES	Montants
Immobilisations incorporelles (publicité, frais de démarrage)	2 000 €	Apport personnel (numéraire)	1 500 €
Immobilisations corporelles (véhicule)	4 000 €	Emprunt ADIE	1 750 €
Immobilisations financières	0 €	<b>Subvention AGEFIPH</b>	<b>5 000 €</b>
BFR et trésorerie	4 000 €	Prêt d'honneur	1 750 €
<b>TOTAL :</b>	<b>10 000 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>10 000 €</b>



# SCHEMA TYPE DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Accueil (suite à prescription Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi)
- Demande d'accompagnement par BGE auprès des services de l'AGEFIPH
- Si accord => Montage du dossier de demande de subvention avec BGE (Business Plan Amélioré)
- Si accord financement => création de l'entreprise et engagement des investissements prévus
- Décaissement de la subvention sur justificatifs des engagements financiers



# SCHEMA TYPE DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- L'aide est **remboursable** en cas de cession, cessation ou revente de l'entreprise dans les 12 mois qui suivent la date de création (date d'enregistrement auprès du Centre de Formalités des Entreprises compétent).



# SCHEMA TYPE DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour étudier votre éligibilité au dispositif et avancer dans votre projet.





---

[www.planetecrea.com](http://www.planetecrea.com)